Avant-Programme/Prize List

Equestran Summer Dressage Classic

24 juin/ June 24th, 2023 15 juillet/ July 15th, 2023 5 août/ August 5th, 2023

Or/Bronze/Gold

COMITÉ DE CONCOURS

Juges/ Judges: Ellen King EC S 24 juin/ June 24

Ron King EC S 15 juillet/ July 15 Claude Diotte EC S 5 août/ August 5

Comissaire/ Steward: Brett Filson

Secrétariat/ Secretary: Katie Hamer

Premier Répondant/ First Aid: Fiordalisa Barbone Scandiuzzi

Maréchal Ferrant/ Blacksmith: Wayne Murray on call

Vétérinaire/ Vet: Marylene Belisle

RUBANS ET PRIX/ RIBBONS AND PRIZES

Rubans jusqu'a la sixième position. Les classes peuvent être combinés s'il y a moins de 4 participants. Champion et Champion Reserve pour chaque niveau. Choisi avec la moyenne des tests 1 et 2. Prix pour meilleur score FEI Jr/YR, Amateur et Ouvert. Ribbons to sixth place. Classes may be combined if less than 4 entries per category (Jr/Amateur/Open). Champion and Reserve Champion will be awarded at each level based on the average percentage of the two tests. TOC classes will not be counted. For FEI classes, a high point will be offered for Jr/YR, Amateur and Open.

DIVISIONS OFFERTES OR / CLASSES OFFERED GOLD

Numéro de Class Number		Test	Prix/Price
Amateur	Open/Ouvert		
200	300	Pas Trot/ Walk Trot A	60\$
201	301	Pas Trot/ Walk Trot B	60\$
202	302	Pas Trot/ Walk Trot C	60\$
251	351	Entrainement/ Training Level 1	65\$
252	352	Entrainement/ Training Level 2	65\$
-	Amateur 200 201 202 251	Amateur Open/Ouvert 200 300 201 301 202 302 251 351	Amateur Open/Ouvert 200 300 Pas Trot/ Walk Trot A 201 301 Pas Trot/ Walk Trot B 202 302 Pas Trot/ Walk Trot C 251 351 Entrainement/ Training Level 1

153	253	353	Entrainement/ Training Level 3	65\$
111	211	311	Premier Niveau/First Level 1	65\$
112	212	312	Premier Niveau/First Level 2	65\$
113	213	313	Premier Niveau/First Level 3	65\$
121	221	321	Deuxième Niveau/Second Level 1	65\$
122	222	322	Deuxième Niveau/Second Level 2	65\$
123	223	323	Deuxième Niveau/Second Level 3	65\$
131	231	331	Troisième Niveau/ Third Level 1	65\$
132	232	332	Troisième Niveau/ Third Level 2	65\$
133	233	333	Troisième Niveau/ Third Level 3 65\$	
141	241	341	Quatrième Niveau/ Fourth Level	65\$
142	242	342	Quatrième Niveau/ Fourth Level 2	65\$
143	243	343	Quatrième Niveau/ Fourth Level 3	65\$
160			FEI Childrens Team	90\$
166			FEI Pony Team	90\$
175			FEI Jr Team	90\$
176			FEI Jr Individual	90\$

261 286	261	FEI YR Individual	90\$
286		1	
200	286	FEI U25 GP	90\$
270	370	FEI Prix St Georges	90\$
271	371	FEI Intermediaire 1	90\$
294	390	FEI Grand Prix	90\$
200	300	FEI TOC	90\$
	500	FEI Young Horse TOC	90\$
601	601	FEI Para TOC	90\$
	271 294 200	271 371 294 390 200 300 500	271 371 FEI Intermediaire 1 294 390 FEI Grand Prix 200 300 FEI TOC 500 FEI Young Horse TOC

DIVISIONS OFFERTES BRONZE / BRONZE CLASSES OFFERED

Numéro de Class Number			Test	Prix/Price
Junior	Amateur	Open/Ouvert		
0-J	<i>0-A</i>	0-0	Pas Trot/Walk Trot A	60\$
1	2	3	Pas Trot/ Walk Trot B	60\$
4	5	6	Pas Trot/Walk Trot C	60\$
7	8	9	Entrainement/ Training Level 1	60\$
10	11	12	Entrainement/ Training Level 2	60\$
13	14	15	Entrainement/ Training Level 3	60\$
16	17	18	Premier Niveau/First Level 1	60\$
19	20	21	Premier Niveau/First Level 2	60\$

22	23	24	Premier Niveau/First Level 3	60\$
25	26	27	Deuxième Niveau/Second Level 1	60\$
28	29	30	Deuxième Niveau/Second Level 2	60\$
31	32	33	Deuxième Niveau/Second Level 3	60\$
34	35	36	Troisième Niveau/ Third Level 1	60\$
37	38	39	Troisième Niveau/ Third Level 2	60\$
40	41	42	Troisième Niveau/ Third Level 3	60\$
43	44	45	Quatrième Niveau/ Fourth Level 1	60\$
46	47	48	Quatrième Niveau/ Fourth Level 2	60\$
49	50	51	Quatrième Niveau/ Fourth Level 3	60\$

TENTATIVE SCHEDULE OF CLASSES, JR, AM, OPEN EXPECTED TO RUN AT THE SAME TIME.

FEI Childrens Team
FEI Pony Team
FEI Jr Team
FEI Jr Individual
FEI YR Team
FEI YR Individual
FEI U25 GP
FEI Prix St Georges
FEI Intermediaire 1
FEI Grand Prix
FEI TOC

FEI Young Horse TOC
FEI Para TOC
Pas Trot/Walk Trot A
Pas Trot/Walk Trot B
Pas Trot/ Walk Trot C
Entrainement/ Training Level 1
Entrainement/ Training Level 2
Entrainement/ Training Level 3
Premier Niveau/First Level 1
Premier Niveau/First Level 2
Premier Niveau/First Level 3
Deuxième Niveau/Second Level 1
Deuxième Niveau/Second Level 2
Deuxième Niveau/Second Level 3
Troisième Niveau/ Third Level 1
Troisième Niveau/ Third Level 2
Troisième Niveau/ Third Level 3
Quatrième Niveau/ Fourth Level 1
Quatrième Niveau/ Fourth Level 2
Quatrième Niveau/ Fourth Level 3

DÉCLARATION DE PRINCIPES DE CANADA ÉQUESTRE

Canada Équestre (CE), la fédération équestre nationale du Canada, encourage le respect des principes de traitement sans cruauté des chevaux dans toutes les activités relevant de sa compétence.

À cette fin, tous les adhérents s'engagent à :

- tenir compte en premier lieu et dans toutes ses activités du bien-être des chevaux, quelle que soit leur valeur.
- exiger que les chevaux soient traités avec la bonté, le respect et la compassion qui leur sont dus et ne soient jamais traités avec cruauté.
- veiller à ce que tous les sportifs équestres, y compris les propriétaires, les entraîneurs et les concurrents ou leurs agents respectifs, prodiguent à leurs chevaux et à ceux qui leur sont confiés pour diverses raisons tous les soins nécessaires durant leur manipulation, leur traitement et leur transport.
- assurer un bien-être continu aux chevaux en recommandant la tenue d'examens vétérinaires à intervalles réguliers et en conférant avec les professionnels des soins vétérinaires et les officiels des concours dans le but d'atteindre l'application de normes supérieures en matière d'alimentation, de soins de santé, de confort et de sécurité dans le traitement courant prodigué aux chevaux.
- fournir des renseignements à jour sur le Code de pratiques pour les soins et la manipulation des équidés et d'autres initiatives de santé et de bien-être équins.
- continuer d'appuyer la recherche scientifique relative à la santé et au bien-être équin.
- exiger des propriétaires, des entraîneurs et des concurrents qu'ils prennent connaissance des règlements des organismes dont ils relèvent et des règlements de l'industrie relatifs à tous les concours équestres, et qu'ils respectent cette réglementation.
- promouvoir activement l'élaboration et le respect des règles et règlements des concours dont l'objet est de protéger le bien-être des chevaux.

La norme d'évaluation d'une conduite ou d'un traitement est établie en fonction de ce qu'une personne possédant les connaissances et l'expérience en compétition et dans les méthodes d'entraînement de chevaux estime être une conduite ou un traitement cruel, abusif ou inhumain.

EQUESTRIAN CANADA STATEMENT OF PRINCIPLES

Equestrian Canada (EC), the national equestrian federation of Canada, supports adherence to the humane treatment of horses in all activities under its jurisdiction.

All Persons shall be committed to:

- upholding the welfare of all horses, regardless of value, as a primary consideration in all activities;
- · requiring that horses be treated with kindness, respect and compassion, and that they never be subject to mistreatment;
- ensuring that all Equestrians including owners, trainers and competitors, or their respective agents, use responsible
 care in the handling, treatment and transportation of their own horses as well as horses placed in their care for any
 purpose;
- providing for the continuous well-being of horses by encouraging routine inspection and consultation with health care professionals and competition officials to achieve the highest possible standards of nutrition, health, comfort and safety as a matter of standard operating procedure;
- providing current information on Code of Practice for the Care and Handling of Equines and other equine health and welfare initiatives;
- continuing to support scientific studies on equine health and welfare;
- requiring owners, trainers and competitors to know and follow their sanctioning organization's rules, and to work within industry regulations in all equestrian competitions; and
- actively promoting the development of and adherence to competition rules and regulations that protect the welfare of the horse.

The standard by which conduct or treatment will be measured is that which a person who is informed and experienced in generally accepted equine training and competition procedures would determine to be neither cruel, abusive, nor inhumane.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS/ RULES AND REGULATIONS

Avant-programme approuvé par/ Prize list approved by: Brett Filson Date d'approbation / Approval Date: March 23, 2023

Le concours hippique << Equestran Summer Dressage Classic>> est un concours sanctionné or/bronze de Canada Équestre, 11 Hines, Suite 201, Ottawa, Ontario, K2K 2X1et est assujettie au règlements de Canada Équestre. Chaque épreuve propose dans le présent document est assujettie au règlements et spécifications des règlements en vigueur de Canada Équestres et sera tenue et jugé conformément au manuel de règlements de CE (A606.2).

The "Equestran Summer Dressage Classic" is a sanctioned Gold/Bronze competition by Equestrian Canada 11 Hines, Suite 201, Ottawa, Ontario, K2K 2X1 and is governed by the rules of EC. Every class offered herein is covered by the rules and specification of the rules of Equestrian Canada and will be held and judged in accordance with the EC rule book (A606.2).

- a) Les propriétaires de chevaux, les athlètes et la personne responsable d'un cheval doivent être membres de leur fédération équestre nationale et provinciale respective. Les propriétaires de chevaux et les athlètes doivent posséder une licence sportive de niveau or, platine (FEI) ou la licence sportive équivalente selon USEF ou alors se procurer une Licence Sportive Temporaire.
- a) All athletes and owners must be members of their respective country's National Federation and member of their respective Provincial Federation (Canadian Entry). All owners and athletes must hold a current EC Sport Licence Gold, Platinum (FEI) or the equivalent USEF membership or otherwise purchase a temporary Sport Licence.
- b) Tous les cavaliers doivent être membres de Dressage Canada et les athlètes inscrits comme amateurs doivent posséder leur carte d'amateur.
- b) All athletes must be member of Dressage Canada and all athletes competing in amateur classes must have a valid EC Amateur Card.
- c) Les concurrents canadiens devront produire pour leur cheval une fiche d'identification numérique (passeport électronique), la licence du cheval et une licence sportive de niveau Or ou Platine, ou acquérir une licence temporaire pour ce niveau. Un affidavit devra être signé concernant l'éligibilité des chevaux des États-Unis et des autres pays.
- c) Canadian entrants are required to provide an active Horse Recording, horse license and hold a Gold or Platinum level competitor's sport license, or to buy a temporary upgrade. Horses from the USA can also provide the USEF electronic horse recording. Participants from other countries must sign an affidavit regarding the horse eligibility for the required levels.
- d) Conformément à l'article A801, par son inscription à un concours sanctionné par Canada Équestre, la personne responsable consent à ce que le propriétaire, le locataire, l'entraîneur, le gérant, l'agent, l'instructeur, le meneur ou le cavalier et le cheval soient assujettis aux dispositions des statuts et des règlements de Canada Équestre et à tout règlement supplémentaire établi par le concours. Chaque concurrent, en quelque qualité que ce soit, à un concours sanctionné par Canada Équestre est responsable de bien connaître les statuts et les règlements applicables de Canada Équestre, ainsi que tout règlement supplémentaire établi par le concours, s'il y a lieu. Ne participez pas à ce concours en quelque qualité que ce soit si vous refusez d'être assujetti aux statuts et aux règlements de Canada Équestre et à tout autre règlement établi par le concours.
- d) Per Article A801, every entry at an EC-sanctioned competition shall constitute an agreement by the person responsible that the owner, lessee, trainer, manager, agent, coach, driver or rider and horse shall be subject to the EC constitution and all rules of EC and any additional rules set by the competition. It is the responsibility of all individuals participating in any capacity in EC-sanctioned competitions to be knowledgeable regarding the EC constitution and the applicable rules of EC and the additional rules, if any, imposed by the competition Do not participate in this EC-sanctioned competition in any capacity if you do not consent to be bound by the constitution and rules of EC and any additional rules imposed by the competition.

When registering for EC sanctioned competitions, athletes must indicate the name of their coach on the entry form or specify that they are self-coached. Coaches from other countries must be in good-standing with their home federation and must declare/have proof of insurance. See Rules of Equestrian Canada, Section A, General Regulations, Article 102, Safe Sport Environments.

RESPONSABILITÉ/ RESPONSIBILITY

RESPONSABILITÉ/ RESPONSIBILITY

Ni les concours hippiques 2023, ni les propriétaires des sites, ni les officiels, ni les comités organisateurs de ces compétitions, ne pourront être tenu responsables des dommages, blessures ou pertes subis par les participants et les spectateurs. Neither the 2023 national shows, nor the owners of the showgrounds, not the Organising Committees, nor the officials will be responsible in any way for damages, injuries or loss to persons, horses, property, spectators or exhibitors.

PERSONNE RESPONSABLE/RESPONSIBLE PERSON

La personne responsable (PR) d'un cheval doit être un adulte qui assume ou partage la responsabilité de l'entretien, de l'entraînement, de la garde et du rendement de ce cheval. Elle est officiellement responsable du cheval aux termes des règlements de CH ou de l'USEF. La PR est assujettie aux obligations imposées par les dispositions des règlements de CH ou de l'USEF portant sur les sanctions, et passible de pénalités pour toute infraction aux règlements applicables de CH ou de l'USEF. La PR assume la responsabilité de l'état, de la condition physique et de la régie du cheval, et elle est la seule responsable en dernier ressort de tout acte accompli par elle-même ou par toute autre personne autorisée à avoir accès au cheval aux écuries, ailleurs sur le terrain, ou pendant que le cheval est monté, mené ou entraîné. La PR doit posséder une licence sportive valide, de niveau de compétition ou plus, du cheval. The Person Responsible for a horse is an adult, who has, or shares, responsibility for the care, training, custody, and performance of the horse and who has official responsibility for that horse under EC Rules and is liable under the penalty provisions of the Rules for any violation of the EC Rules. The person responsible must hold a valid EC Sport License in good standing at the same level or higher, as that in which the horse is competing.

ASSURANCES / INSURANCES

Tout cavalier ou propriétaire de cheval est le seul responsable de tout dommage causé à un tiers par lui-même, ses employés, ses aides ainsi que par son cheval. Il est donc fortement recommandé à tout cavalier ou propriétaire de contracter une assurance responsabilité civile avec une couverture suffisante pour les compétitions et de maintenir cette police en viqueur. All owners and competitors are personally responsible for damages to third persons caused by themselves, their employees, their agents or horses. They are therefore strongly advised to take out third-party insurance providing full coverage for participation in equestrian events and to keep their policy up to date.

NUMÉRO DE CONCURRENT / COMPETITION NUMBER

Il est obligatoire qu'il soit porté bien en vue par le cheval ou par le cavalier/meneur dès que le cheval quitte sa stalle, à compter de l'émission du numéro par le secrétariat jusqu'à la fin de la compétition. Un cheval portant le mauvais numéro pourra être éliminé. It is compulsory for the horse's assigned competition number to be worn by the horse or athlete/handler when the horse is outside the stall from the time that the number is issued until the end of the competition. Any horse wearing the incorrect number may be eliminated.

PORT DU CASQUE PROTECTEUR / HEADGEAR

Toute personne à cheval ou menant un attelage sur les lieux d'un concours sanctionné par Canada Équestre, doit être coiffée en tout temps d'un casque protecteur approuvé et correctement attaché. All riders, regardless of age or level of competition, must wear an approved protective headgear, fitted and correctly attached, at all times when mounted at the event location of the competition. Article E 4.0.

CHANGEMENT AU PROGRAMME / PROGRAM CHANGE

Le comité organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de participants, de diviser les épreuves et de modifier TOUTES les autres conditions entourant ces compétitions afin d'assurer qu'elles soient uniformes et équitables pour toutes les divisions. The Organizing Committee reserves the right to limit entries, divide classes and govern ALL conditions of the show to ensure that they are the same in all divisions.

ADMINISTRATION ET SECRÉTARIAT/ ADMINISATRATION AND SHOW OFFICE

FERMETURE DES INSCRIPTIONS/ CLOSING DATE:

Concours 1: 10 juin/ June 10 Concours 2: 2 juillet/ July 2 Concours 3: 22 juillet/ July 22

ADMINISATRATION

Frais de 60\$. Fee of \$60

MODALITÉS DE PAYMENT/ METHOD OF PAYMENT

En ligne sur compete easy. Online through compete easy.

REMBOURSEMENT DES DÉPENSES/ EXPENSES

Le comité organisateur n'assumera aucunement les dépenses des participants, des propriétaires, de leurs employés et de leur agent. Aucune de ces dépenses ne sera remboursée. The Organizing Committee will not be responsible for any expenses of competitors, horses, owners, their employees or agents and does not offer expenses allowances or reimbursements.

ANNULATION D'INSCRIPTION / CANCELLATION

Toute annulation avant la date de clôture des inscriptions est sujette à des frais de 25\$ par cheval. Aucun remboursement ne sera fait pour annulation après la date de clôture pour les chevaux ou cavaliers inscrits, sans présentation d'un certificat vétérinaire ou médical et sans approbation du comité organisateur. Un remboursement à la

suite d'une attestation vétérinaire ou médicale ne s'applique qu'aux inscriptions et non aux frais d'écurie et d'administration.

Any cancellation before the closing date will be subject to a \$25 fee per horse. No refund will be granted after the closing date for a horse entered and not exhibited, without a written notice from a veterinarian or medical doctor, in case of a rider, and without approbation from the organizing committee. Refund will include only entries (not stable fees).

SUBSTITUTIONS

Un cavalier éligible peut remplacer le cavalier prévu dans une épreuve. Ainsi, le cheval ou poney peut être remplacé. Les frais réguliers d'inscription s'appliquent. Un nouveau numéro de compétition sera émis. Voir règlement E 7.11.10. A horse/pony may compete with a substitute rider providing the rider is eligible to enter the class. Same way, a rider may substitute an eligible horse or pony. Regular entry fees apply. A new competition number will be given. Refer to article E 7.11.10

SECRETARIAT/ SHOW SECRETARY

Ouvert 1 heure avant le début de la competition et fermeture 1 heure après. Open 1 hour before the start of the show and closes one hour after the last ride.

ÉCURIE/STABLING

Nombres limités disponibles. Limited stalls available upon request.

HEURES DE PASSAGE/ RIDE TIMES

L'horraire officiel sera mis en ligne au plus tard le mercredi avant le concours. Ride times will be posted as of the Wednesday before the show.

REGLES DE COMPETITION ET D'INSCRIPTION / COMPETITION AND ENTRY RULES

INSCIRPTIONS TARDIVES/ LATE ENTRÉE

Frais de 50\$, accepté à la discretion de l'organisateur/ Late fee of \$50, accepted at the discretion of the show organiser

INSCRIPTIONS REFUSÉES / REFUSED ENTRIES

Le CO se réserve le droit de refuser tout cavalier ou toute inscription non conforme aux règlements du concours ou au Code de conduite et d'éthique de CE. The OC reserves the right to refuse any rider or entry non-compliant with rules and regulations of the horse show or the EC Code of Conducts and Ethics.

INSCRIPTIONS MULTIPLES / MULTIPLE ENTRIES

Un couple cavalier-cheval ne peut concourir qu'à deux niveaux consécutifs au choix et à un maximum de quatre reprises par jour, incluant les reprises libres aux niveaux Initiation et Entraînement ainsi qu'au Premier Niveau. Il peut concourir à un maximum de trois reprises par jour s'il s'agit de reprises du Deuxième, Troisième et Quatrième niveaux ou de reprises FEI. A horse/rider combination may compete in any two, but only two consecutive levels and a maximum of four tests per day including the freestyle for Introductory, Training and First levels, and three tests per day including the freestyle for Second; Third and Fourth levels and all FEI tests. E7.11.9

HORS-CONCOURS

Avec la permission du comité de concours, les chevaux peuvent être inscrits hors concours, voir E.7.11.11. If the show schedule allows it, according to the organizing committee.

CATÉGORIE / CATEGORY

Ceux qui souhaitent concourir dans deux catégories devront payer les deux frais d'inscription, mais ne feront qu'une reprise. Le résultat obtenu comptera dans les deux catégories. S'il y a moins de 6 entrées par catégorie, le CO peut, à sa discrétion, ne tenir que la catégorie ouverte ou combiner deux catégories. Riders who wish to compete in two categories will pay two entry fees, but will ride one test only; the score will count for both categories. If there are fewer than 6 entries per category at any level, the OC may hold the Open category only or combine any two categories.

PARTICIPATION PARA-DRESSAGE / PARA-DRESSAGE PARTICIPATION

Seuls les détenteurs d'une licence sportive de CE sont autorisés à entraîner des chevaux au nom d'un athlète aux concours hors championnat. (Voir EC M8422) Only EC sport license holders may school horses on behalf of an athlete at non-championship competition (EC, M5422)

LECTURE DES REPRISES/ CALLING OF TESTS

La lecture à voix haute des figures est permise pour les reprises nationales. Les lecteurs (lectrices) doivent être convenablement vêtus (es), sans camisoles, shorts ou jupes trop courts. The calling of dressage tests is allowed for the national tests. The callers must be properly dressed, without camisoles or short shorts.

FRAIS DE NON-PARTICIPATION / NON-SHOWING FEE

Les chevaux non-participants recevront un numéro de concours qu'ils devront porter en tout temps. Ils sont assujettis à tous les règlements de EC et du concours. Un frais de 40\$ par cheval devra être déboursé. Non-showing horses are given a show number that they must wear at all times. They are also subject to all EC and showgrounds rules. A \$40 fee per horse will be charged.

CONTRÔLE ANTI-DOPAGE / EQUINE DRUG TESTING

Tout cheval prenant part à toute épreuve peut, lorsqu'il se trouve sur les lieux du concours, être désigné pour subir un test de contrôle antidopage. Un frais de 8\$ par cheval sera facture. Any horse entered in any class at a competition may, while on the competition grounds, be selected for equine medication control testing. \$7 is added for drug testing.

DRESSAGE CANADA LEVY

Un frais obligatoire de 10\$ par cheval sera facturé. \$10 is added per horse for the Dressage Canada levy fund.

AIRES D'ENTRAINEMENT JOURNÉE DE COMPÉTITIOIN / TRAINING AREA SHOW DAY

L'entraînement sera permis uniquement dans les aires prévues à cette fin, de 7 heure 30 à 18 heure. Une amende de 50\$ sera imposée à toute personne utilisant les manèges en dehors de l'horaire prévu. Il sera possible de monter en dehors des heures prévues s'il y a entente avec les commissaires.

Training is permitted only in designated areas, from 7:30 AM to 6 PM. A \$50 fine will be charged to any person using the areas outside of this timetable. Riding outside schedule will be permitted if agreed with the stewards.

AIRE DE LONGE / LUNGING AREA

Des aires de longes seront désignées sur le terrain. Il est interdit de longer un cheval à l'extérieur des endroits désignés sous peine d'une amende de 50\$. Lunging areas will be identified on grounds map. It is forbidden to lunge a horse outside of the designated area. Those who contravene this rule will receive a \$50 fine.

SANTÉ, SÉCURITÉ ET CIRCULATION/ HEALTH, SECURITY AND SAFETY

ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE / NO SMOKING

Pour réduire les risques d'incendie, il est interdit de fumer à l'intérieur des bâtiments et à moins de 10 mètres de ceuxci sauf dans les zones autorisées. *To reduce fire hazards, it is not permitted to smoke inside the buildings, including* the indoor arenas and a 10 meter non-smoking zone around them except in designated areas.

MARÉCHAL-FERRANT / SHOW FARRIER

Un maréchal-ferrant est disponible sur appel. A farrier is available on call.

VÉTÉRINAIRE / VETERINARIAN

Un vétérinaire est disponible sur appel les jours de compétition. A veterinarian is available on call every day

CHIENS / DOGS

Tous les chiens doivent être tenus en laisse par une personne et leurs déjections jetées à la poubelle. Une amende de 100 \$ sera imposée aux contrevenants. All dogs must be on a leash being lead by a person, and their droppings disposed of in the garbage. All offenders will incur a \$100 fine.

STATIONNEMENT/ PARKING

Un plan de stationnement pour les automobiles des participants a été prévu et il y a suffisamment de places de stationnement pour tous. Nous comptons donc sur votre compréhension et votre collaboration pour l'utilisation adéquate des aires de stationnement qui vous ont été assignées. Aucun stationnement ne sera toléré autour des écuries. Le remorquage sera aux frais du propriétaire du véhicule. A parking plan for participants has been established at each location and we ask your cooperation and understanding in respecting the designated parking areas. No parking will be tolerated in the stabling areas.

CAMION À CHEVAUX ET REMORQUES

Des aires spéciales de débarquement et de stationnement ont été prévues pour les camions à chevaux. Vous êtes priés de ne pas laisser vos camions près des écuries, une fois le débarquement effectué. Special drop-off and parking have been reserved for horses vans. We request that, once you have unloaded, you do not leave your vans and trailers in the stabling areas.

VÉHICULES MOTORISÉS

Incluant voiturettes de golf, mobylettes, motocyclettes, VTT, etc., ne peuvent être utilisées que par des conducteurs détenant un permis de conduire valide ou En raison des exigences des assureurs, personne ne sera autorisé à conduire de tels véhicules sur les terrains. Motorized vehicles including golf carts, mopeds, motorcycles, ATVs etc., can only be used by drivers holding a valid driver's license or Due to strict insurance requirements, nobody will be allowed to drive such vehicles on the show grounds.

COMMUNICATION

Ne PAS texter. Si le cavalier porte des écouteurs pour un équipement spécialisé de communication avec son entraîneur, celui-ci ne doit porter qu'une seule oreillette. Aucun équipement de cellulaire ne doit être porté sous la bombe. No texting on horse. Warm up ring - Riders can ride with only one ear bud. No phones supplies must be use under the helmet.

PERSONNE RESPONSABLE

La personne responsable ayant signé les documents doit être présent sur le sîte pendant la durée de la compétition. The person responsable must be on site at all time during competition.

VACCIN CONTRE L'INFLUENZA / INFLUENZA VACCIN

Tous les chevaux présents au concours doivent être vaccinés contre l'influenza. Si cette vaccination est impossible, elle doit être appuyé par une note de votre vétérinaire. All horses in the competition must be vaccinated against influenza. If this vaccination is not possible, it must be supported by a note from your veterinarian.

**preuve de vaccination requise/proof of vaccination required

All horses attending an Equestrian Canada sanctioned competition must have met the requirements of Article A519, Vaccinations. See Rules of Equestrian Canada, Section A, General Regulations, Article A519, Vaccinations." (A602.8)